

Le Canada est en outre déterminé à donner suite à la décision entérinée le 30 août 2003 par l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne l'accès accru aux médicaments pour les pays en développement. Le 12 février 2004, un projet de loi a été présenté à nouveau au Parlement en vue de modifier la *Loi sur les brevets* et la *Loi sur les aliments et drogues*. Ces modifications permettront aux fabricants canadiens d'obtenir les droits de licence obligatoire de produits brevetés et de fournir des médicaments peu coûteux aux pays en développement.

À l'heure actuelle, le Canada occupe la vice-présidence du Comité de coordination des programmes d'ONUSIDA et il en assumera la présidence à compter de juin 2004. Cette même année, le Canada a entamé un mandat de deux ans au conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme (le Canada, le Royaume-Uni et la Suisse sont représentés par un seul siège au Fonds mondial).

La contribution financière du Canada à l'action internationale provient en majeure partie de l'ACDI puisque l'Agence a fait du VIH/sida l'une des quatre priorités de son action en matière de développement social. En effet, le Canada s'est engagé à accroître tous les ans son budget de lutte contre le VIH/sida, qui passera de 22 millions de dollars en 2000-2001 à 80 millions en 2004-2005, ce qui représente une contribution totale de 270 millions de dollars sur cinq ans. De plus, il s'est engagé à verser 100 millions de dollars américains (environ 130 millions de dollars canadiens) au Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Par ailleurs, 62 millions de dollars provenant du Fonds canadien pour l'Afrique serviront à mettre au point un vaccin contre le sida et à épauler une coalition canadienne dans ses travaux sur les répercussions sociales du VIH/sida. Dans l'ensemble, il est prévu que l'ACDI aura consacré à cette cause près d'un demi-milliard de dollars entre 2000-2001 et 2004-2005.

Thème de la Journée internationale de la femme : les femmes et le VIH/sida

La Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars 2004, a été instituée en 1977 par l'ONU. Elle donne l'occasion de se pencher sur les progrès accomplis pour promouvoir l'égalité des femmes, d'évaluer les difficultés auxquelles celles-ci se heurtent dans la société actuelle, d'étudier les mesures à prendre pour améliorer leur situation et de célébrer la progression dans tous ces domaines.

Cette année, le ministère des Affaires étrangères, de concert avec l'ACDI et Santé Canada, articulera la commémoration de la Journée internationale de la femme autour du thème adopté par l'ONU : « Les femmes et le VIH/sida ».